



Commune de **B E R T R A N G E**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL
DE LA COMMUNE DE BERTRANGE**

SEANCE PUBLIQUE DU 11 JUILLET 2022

Date de l'annonce publique : 05.07.2022

Date de la convocation des conseillers : 05.07.2022

Présents: Mme Monique SMIT-THIJS, bourgmestre, MM. Frank DEMUYSER et Youri DE SMET, échevins
MM. Frank COLABIANCHI (points 01-25), Mohamed BEN KHEDHER, Guy WEIRICH, Marc LANG,
Mme Marie-France BEMTGEN-JOST, MM. Roger MILLER, Gordon BRAUN, Mme Nadine SCHARES,
M. Paul HAMMELMANN, Mme Francine MORO-OLIVEIRA COSTA, conseillers,
M. Georges FRANCK, secrétaire
Excusé : M. Frank COLABIANCHI (points 26-28) a donné procuration à M. Marc LANG pour voter en son nom

28. AVENANT AU REGLEMENT DE CIRCULATION DE LA COMMUNE DE BERTRANGE – APPROBATION

Le conseil communal,

Revu sa délibération du 9 octobre 2014 relative à l'approbation du règlement de circulation de la Commune de Bertrange tel qu'il a été modifié par la suite, approuvée par Monsieur le Ministre du Développement durable le 05.11.2014 et par Monsieur le Ministre de l'Intérieur le 07.11.2014,

Considérant qu'il y a lieu de modifier dans l'annexe 2 « Disposition particulières », le règlement de circulation en vue de réglementer la circulation dans la rue de Strassen (Partie B : de la N35 jusqu'à la rue des Romains) (CR181) à Bertrange,

Vu l'article 5 modifié de la loi du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988,

Vu l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques,

Vu le règlement de circulation modifié du 9 octobre 2014,

avec toutes les voix :

1. approuve l'avenant au règlement de circulation modifié du 9 octobre 2014 de la Commune de Bertrange repris en annexe de la présente,
2. transmet la présente à l'approbation de l'autorité supérieure.

(suivent les signatures)

POUR EXPEDITION CONFORME

Bertrange, le 12 juillet 2022

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que la délibération du conseil communal du 11.07.2022 portant approbation d'un avenant au règlement de circulation de la Commune de Bertrange, approuvée par le Ministère de la Mobilité le 20.07.2022 et par le Ministère de l'Intérieur le 25.07.2022 n°322/22/CR, a été publiée et affichée à partir de ce jour.

Bertrange, le 5 août 2022



Frank DEMUYSER
Bourgmestre ff



Georges FRANCK
Secrétaire